

2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 50 50
f +41 32 420 50 51
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 2 octobre 2015

Communiqué de presse

Quelle offre de transports publics à l'avenir dans le Jura? Le Parlement appelé à se prononcer

Le Gouvernement jurassien a pris connaissance avec satisfaction du fort intérêt manifesté lors de la mise en consultation de la conception directrice des transports publics (CDTP) au printemps dernier et de l'accueil très positif qui lui a été réservé. La CDTP deviendra l'instrument d'orientation stratégique pour le développement des transports publics jurassiens pour les quinze à vingt prochaines années. Le Parlement est appelé à en débattre et à l'approuver d'ici la fin de la législature.

La conception directrice des transports publics (CDTP) découle de la Loi cantonale sur les transports publics. Elle se veut un outil de conduite politique liant les autorités autour d'objectifs partagés et un outil de planification visant une action coordonnée. Elle a pour but de donner une vision et fixer un cadre au développement et à l'évolution de l'offre en transports publics du canton du Jura à moyen et long terme.

Le Gouvernement a mis un accent particulier sur la concertation dès l'origine du projet jusqu'à sa mise en consultation en mars dernier. Ceci explique le grand intérêt suscité par la CDTP auprès des milieux intéressés et le degré d'approbation élevé quant à son contenu. Sur la base des réponses apportées au questionnaire, le taux d'avis favorables atteint même 96%. Tous les organismes l'ayant complété estiment en particulier important que le Canton se dote d'une CDTP et sont d'avis qu'elle apporte des réponses adéquates aux problèmes de mobilité dans le canton. Le rapport sur les résultats de la consultation ainsi que le détail des réponses apportées sont disponibles au téléchargement.

La consultation a donc confirmé que la CDTP exprime la volonté des autorités jurassiennes par une stratégie claire, réaliste et suffisamment ambitieuse pour générer une dynamique positive pour le développement des transports publics. L'approbation par le Parlement est attendue d'ici la fin de l'année.